



Robert Hogue
Économiste principal
Recherche économique RBC
416-974-6192
robert.hogue@rbc.com

Le 20 mars 2009

Budget du Québec 2009

Le retour des déficits

La tornade récessionniste qui s'est amplifiée depuis l'automne bouleverse à peu près tout sur son passage et malmène forcément les finances publiques du Québec. C'est donc dans un contexte économique grandement dégradé que la ministre des Finances de la province, Mme Monique Jérôme-Forget, a présenté hier son budget 2009. Ce budget annonce le retour des déficits qui totaliseront 11,6 milliards de dollars au cours des quatre prochains exercices financiers. L'équilibre est toutefois maintenu durant l'exercice qui prend fin à la fin de ce mois grâce à l'utilisation de la majeure partie (2 milliards) de la réserve budgétaire qui avait été accumulée au cours des années précédentes (2,3 milliards). Le gouvernement épuisera entièrement cette réserve en retirant ce qui en reste (295 millions) l'an prochain.

Assombrissement des résultats prévus en 2009-2010 et 2010-2011

La virevolte économique frappera durement les revenus lors des deux prochaines années financières, faisant chuter les prévisions de près de 5 milliards cumulativement par rapport aux revenus prévus dans le budget de mars 2008. Les mesures de soutien à l'économie et le relèvement des dépenses de programmes, quant à eux, ajouteront quelque 3,6 milliards aux dépenses par rapport aux prévisions précédentes. L'impact sur les déficits sera, de plus, alourdi par des changements apportés par le gouvernement fédéral au programme de péréquation, dont le manque à gagner est chiffré à 770 milliards au cours de ces deux exercices – la presque totalité (695 millions) prenant place en 2010-2011. Cependant, deux principaux éléments apporteront un certain soulagement : une réduction du service de la dette de plus de 1,2 milliards sur deux ans (due à des taux d'intérêt plus bas), et le Plan de retour à l'équilibre qui prévoit dégager presque 1,1 milliards en revenus supplémentaires en 2010-2011 (voir plus bas). En tout, les résultats nets s'assombrissent de 3,9 milliards en 2009-2010 et de 3,8 milliards l'année financière suivante.

Les mesures de relance en vedette

Tel qu'attendu, le gouvernement québécois met l'accent sur la relance de l'économie. Ce budget est bien plus le prolongement des mesures annoncées depuis le budget de l'an dernier (notamment celles découlant du point sur la situation économique et financière du Québec du 4 novembre et de l'énoncé économique du 19 janvier) qu'un nouveau virage. La pièce maîtresse demeure l'investissement dans les infrastructures qui est bonifié de 363 millions sur deux ans (incluant la part des sociétés d'État), s'ajoutant à l'accélération de 1,4 milliards du Plan québécois des infrastructures annoncée en janvier. Au total, le gouvernement prévoit investir 8,9 milliards en 2009-2010 et 8,5 milliards en 2010-2011 dans les infrastructures, en hausse par rapport à 8,3 milliards pour l'exercice financier qui se termine. Les réseaux routiers, de la santé et de l'éducation s'accapareront du gros de ces sommes.

De nombreuses autres mesures de relance visent les entreprises et les travailleurs. Parmi celles-ci on note :

- la création d'un fonds d'urgence de 500 millions pour la relance des entreprises;
- un nouveau régime d'épargne-actions;

Le contenu de ce rapport est la propriété de la Banque Royal du Canada et ne peut être reproduit d'aucune manière, en tout ou en partie, sans l'autorisation expresse écrite du titulaire du droit d'auteur. Les informations et statistiques contenues dans les présentes ont été préparées par la Recherche économique RBC sur la base de renseignements provenant de sources jugées fiables. Nous ne faisons aucune déclaration ni ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, concernant leur précision ou leur exhaustivité. Cette publication est destinée à l'information des investisseurs et du monde des affaires et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation visant l'achat de valeurs mobilières.

- la bonification du programme Renfort en faveur des secteurs forestier et touristique;
- la bonification de 500 millions de dollars du Pacte de l'emploi (porté à 1,5 milliards); et
- 125 millions pour la création d'un fonds d'amorçage et 825 millions pour le financement de fonds de capital de risque visant les entreprises technologiques.

Ces mesures s'ajoutent à celles annoncées depuis l'automne (entre autres celles favorisant la rénovation domiciliaire, augmentant les liquidités des entreprises et protégeant les caisses de retraite dans les entreprises).

La relance de l'économie passe aussi par l'accroissement des dépenses en programmes, qui augmenteront au rythme de 4,5 % en 2009-2010 au lieu des 3 % prévus lors du budget de l'an dernier. Les dépenses en santé croîtront de 5,7 % et en éducation de 3,5 %. Toutefois, ce sont les dépenses dans les transports qui afficheront la plus forte progression, soit de plus de 18 %.

Considérant l'ensemble des initiatives mises de l'avant dans ce budget et dans les énoncés et les budgets précédents le gouvernement québécois estime que plus de 15 milliards de dollars en liquidités seront injectés dans l'économie de la province sur deux ans, soit 8,1 milliards en 2009-2010 et 7 milliards en 2010-2011, représentant 2,7 % du PIB en 2009 et 2,2 % en 2010.

Plan de retour à l'équilibre budgétaire

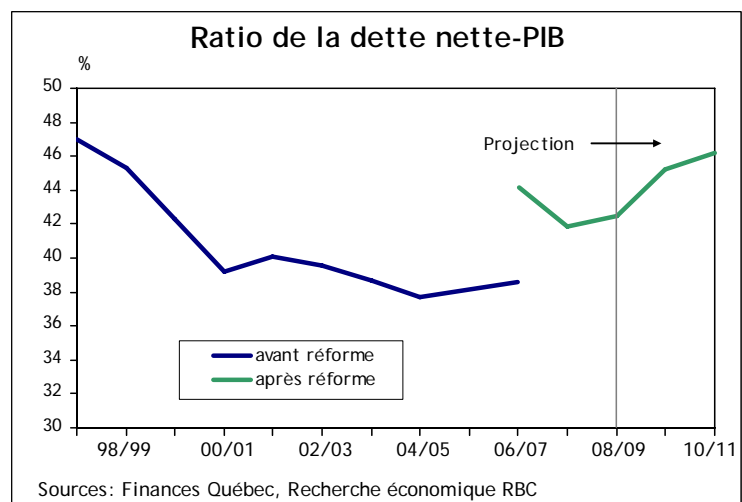
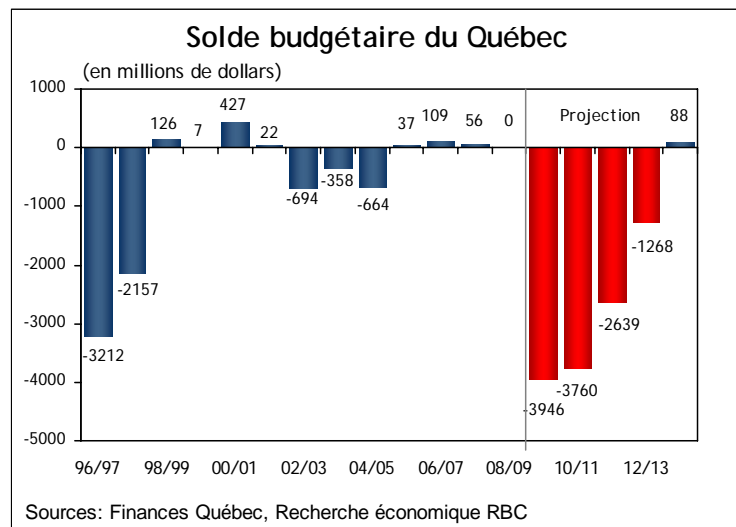
Étant donné les déficits importants qui ont été annoncés, la Loi sur l'équilibre budgétaire de 1996 exige de la ministre des Finances qu'elle présente un plan financier de résorption de ceux-ci à l'intérieur d'une période de cinq ans – il est en fait stipulé que tout dépassement doit être entièrement compensé par un excédent qui lui est égal l'année financière suivante mais des stipulations moins restrictives sont permises dans des circonstances extrêmes (comme celles qui nous font face). Bien que le gouvernement ait indiqué son intention de suspendre les effets de la Loi, il a néanmoins présenté son plan de retour à l'équilibre budgétaire (prévu en 2013-2014). Ce plan comporte quatre principales initiatives:

- un plafond du taux de croissance annuelle des dépenses de programmes à 3,2 % à compter de 2010-2011;
- l'intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale et l'évitement fiscal;
- l'indexation de tous les tarifs non indexés à compter du 1er avril 2011 à l'exception des tarifs de 7 \$ par jour pour les services de garde; et
- la hausse du taux de la taxe de vente du Québec qui passera de 7,5 % à 8,5 % au 1er janvier 2011.

Les revenus supplémentaires générés par ce plan se chiffreront à 1 milliard en 2010-2011 (première année en vigueur) pour ensuite grimper jusqu'à 6,1 milliards en 2013-2014. Toutefois, seulement une partie de ces sommes a été identifiée dans ce budget. Du milliard en 2010-2011 la source de 450 millions est inconnue. Des 6,1 milliards en 2013-2014 pas loin des deux-tiers devront être identifiés ultérieurement.

La dette s'accroît

Les manques à gagner budgétaires ainsi que les fortes dépenses en immobilisations feront gonfler la dette du Québec, la faisant passer de 130 milliards au 31 mars 2009 à presque 146 milliards à la même date en 2011 (sur la base de la Loi de la réduction de la dette et instituant le fonds des générations). En pourcentage du PIB, la dette de la province passera de 42,8 %



à 46,3 % durant cette période. Cette hausse fera sans doute manquer la cible de 38 % en 2013 établi dans la Loi de la réduction de la dette. Le gouvernement a d'ailleurs reconnu qu'il devra revoir d'ici les deux prochaines années les cibles qu'il s'était fixé.

Commentaire

À l'instar de la majorité des gouvernements des autres provinces, le gouvernement du Québec fait face à une situation très délicate alors que la tornade économique sape ses revenus et que les besoins d'aide aux travailleurs et aux entreprises frappés par la récession grimpent rapidement. Il ne faut donc pas se surprendre que le solde budgétaire passe au rouge. Par ailleurs, les déficits prévus dans ce budget sont encore loin de l'ampleur (surtout par rapport à la taille de l'économie) de ceux qui minaient la province dans le milieu des années 90 et le gouvernement esquisse même un plan pour retourner à l'équilibre budgétaire, ce qui ne devrait nous réconforter. Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à faire dans l'élaboration de ce plan et ce ne sera certes pas une tâche facile de rediriger le navire à bon port une fois la tempête économique terminée. D'autant plus que la réserve budgétaire est à sec et que le gouvernement ne s'est mis de côté aucune provision pour éventualités. Bien que les hypothèses économiques du budget cadrent bien avec la moyenne actuelle des prévisionnistes (plus pessimistes que les nôtres), les événements de la dernière année devraient conduire à une plus grande prudence – les prévisionnistes (nous y compris) ont dû rajuster leurs tirs fréquemment et toujours vers le bas. Prions qu'à partir de maintenant l'économie se comportera comme prévu – ou mieux – sinon la pente sera encore plus abrupte et la remontée plus ardue que nous laisse croire ce budget.

Sommaire des opérations budgétaires consolidées (en millions de dollars)

	Preliminaires		Previsions	
	07/08	08/09	09/10	10/11
Revenus	62,920	62,479	62,212	64,017
Dépenses	61,638	63,989	66,093	68,525
Résultats nets des entités consolidées	-162	205	355	563
Provision pour éventualités				
Surplus (déficit) pour les fins des comptes publics	1,120	-1,305	-3,526	-3,945
Versement des revenus dédiés au Fonds des générations	-403	-569	-715	-880
Solde budgétaire avant réserve	717	-1,874	-4,241	-4,825
Versement au Fonds des générations provenant de la réserve budgétaire	-200	-132		
Réserve budgétaire	-517	2,006	295	
Solde budgétaire avant Plan de retour à l'équilibre		0	-3,946	-4,825
Impact du Plan de retour à l'équilibre				1,065
Solde budgétaire pour les fins de la Loi sur l'équilibre budgétaire	0	0	-3,946	-3,760

Source: Finances Québec, Recherche économique RBC